



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 OCTOBRE 2025

Etaient présents : MM CAUZO Louis – BONIN Paul – BOIVIN Jean-Claude – RIBEIRO José -
GUILLOT Jérôme – LE BRIS Cyril – BOIVIN Anthony – TIRTON Anne

Absents excusés : WANCAUWENBERGHE Yoanna – BOSSU Sylvain

Secrétaire de séance : BOIVIN Anthony

Pouvoirs : WANCAUWENBERGHE Yoanna donne pouvoir à TIRTON Anne
BOSSU Sylvain donne pouvoir à CAUZO Louis

Dates de convocation et affichage : 23/10/2025

**Le maire demande au conseil municipal l'ajout d'un point à l'ordre du jour qui sera traité en point
3 – Renouvellement du contrat de travail de la secrétaire de mairie**

Accord à l'unanimité

Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 4 septembre 2025

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 4 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

1. Délibération pour admission en non-valeur de créances irrécouvrables de 2016 et 2024

L'admission en non-valeur concerne des sommes dues par une personne auprès de la commune.
Cette somme n'a pas pu être récupérée pour l'instant par la trésorerie, suite aux mesures
traditionnelles mises en place pour récupérer ces montants

Le comptable public demande au conseil municipal de délibérer pour une admission totale de 29.83
€ en non-valeur afin de régulariser la situation comptable de 2016 à 2024.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal valide l'admission en non-valeur d'un
montant de 29.83 €.**

Délibération n°2025-047

2. Délibération pour renouveler le contrat de travail de notre agent technique pour le nettoyage des bâtiments communaux

Le maire propose au conseil municipal de délibérer pour renouveler le contrat de travail de l'agent d'entretien des bâtiments communaux, agent polyvalent contractuel de catégorie hiérarchique C, qui prend fin au 31 décembre 2025.

Il propose un renouvellement de contrat aux termes identiques pour une durée d'un an du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026.

Pour rappel, l'agent actuel effectue une durée de travail hebdomadaire de 23h (entretien des locaux de la mairie, de la maison des aînés, du caveau et de l'accueil de loisirs).

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal valide le renouvellement du contrat de travail de l'agent d'entretien des bâtiments communaux pour une durée d'un an.

Délibération n°2025-048

3. Délibération pour renouveler le contrat de travail de la secrétaire de mairie

Le maire propose au conseil municipal de délibérer pour renouveler le contrat de travail de la secrétaire de mairie, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe – échelon 1 à temps non-complet contractuel de catégorie hiérarchique C, qui prend fin au 31 décembre 2025.

Il propose un renouvellement de contrat aux termes identiques pour une durée d'un an du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026.

Pour rappel, l'agent actuel effectue une durée de travail hebdomadaire de 17h30.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal valide le renouvellement du contrat de travail de la secrétaire de mairie pour une durée d'un an.

Délibération n°2025-049

Questions diverses

a- Repas des aînés

Le conseil municipal propose de renouveler le repas des aînés le **dimanche 14 décembre 2025 au caveau**.

Les personnes conviées recevront un courrier d'invitation dans leur boîte aux lettres, distribué par la municipalité.

L'équipe municipale se réunira prochainement pour l'organisation de l'événement.

b- Point sur la fibre

Les habitants n'étant pas encore raccordés au réseau cuivre sont appelés à le faire dès que possible.

La date butoir de la suppression du cuivre est actée à l'heure actuelle pour notre commune à novembre 2029 !

c- Avancement des travaux de l'ALSH

Les travaux de maçonnerie et d'ossature bois se sont achevés dans les temps et sans difficultés.

Les menuiseries ont été posées et actuellement les travaux d'intérieur ont débuté (isolation, plafond, etc...).

d- Prochaines élections municipales

Les prochaines élections municipales se tiendront les dimanches 15 et 22 mars 2026.

e- Demande de don 2026 – AFM Téléthon

Le maire a reçu une demande de don à l'AFM Téléthon en mairie.

Le foyer rural mènera une campagne de vente de viennoiseries au profit du Téléthon le 6 décembre.

f- Broyeur végétaux habitants de la commune

Mise à disposition d'un broyeur aux alentours du 15 novembre.

Merci aux habitants qui souhaitent en bénéficier de se manifester auprès de la secrétaire de mairie.

g- Achat composteurs ECLA

ECLA propose un achat groupé de composteurs.

Les personnes souhaitant en acquérir peuvent se manifester directement en mairie.



h- Affouage

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire directement en mairie.

Pour rappel, la taxe d'affouage est à 60 € la coupe.

i- Cérémonie du 11 novembre

*A l'occasion de la commémoration du 11 novembre,
Tous les habitants sont invités à se joindre au cortège qui se rendra au
Monument aux Morts où une gerbe sera déposée.*

***Rassemblement à 10h30 devant la Mairie.
Rendez-vous à 11h00 au Monument aux Morts.***

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie à la Mairie.

La séance est levée à 19h34.

Le Secrétaire de Séance
BOIVIN Anthony

Monsieur le Maire,
CAUZO Louis

